



**HAL**  
open science

## Esthétique de l'habitat et différenciation sociale

Jean-Pierre Frey

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Frey. Esthétique de l'habitat et différenciation sociale. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 2000, Esthétiques populaires, 5, pp.21-54. <hal-03174438>

**HAL Id: hal-03174438**

**<https://hal.science/hal-03174438v1>**

Submitted on 19 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

# esthétique de l'habitat et différenciation sociale

JEAN-PIERRE FREY

Parler d'esthétique à propos du logement patronal tient sans doute un peu de la provocation. Si nous avons souhaité associer ces deux termes, c'est avant tout pour dissocier la réflexion sur la conception architecturale de l'idée, malheureusement toujours tenace dans les écoles d'architecture, que les caractéristiques formelles d'un édifice puissent être exclusivement appréciées du point de vue des codes d'une culture savante dont les architectes seraient les seuls détenteurs. Nous n'explorerons pas le versant de l'esthétique de l'habitat qui nous vient de l'usage ou de ce que Hans Robert Jauss a judicieusement appelé, à propos de la production littéraire, une esthétique de la réception<sup>1</sup>. Cela supposerait de s'enquérir des jugements que les habitants portent sur les édifices ou de travailler plus particulièrement sur de l'habitat vernaculaire ainsi que sur les embellissements auxquels les habitants procèdent, sur le long terme et quel que soit le type de bâti.

Nous avons par ailleurs déjà familiarisé nos lecteurs avec l'idée que le logement patronal que nous a légué la période industrielle était d'autant plus respectueux des différences statutaires de la main-d'œuvre qu'il avait en partie pour objet de conforter l'identité des groupes socioprofessionnels par l'intermédiaire de l'habitat et, de façon encore plus déterminante, de contrôler l'urbanisation grandissante des lieux et des pratiques<sup>2</sup>. Nous ne reviendrons donc pas sur les aspects politiques et urbanistiques de cette histoire.

Nous nous intéresserons ici à la façon de traiter la différenciation sociale dans la forme et l'esthétique des édifices. Comme nous ne savons rien ou pas grand-chose des jugements portés par les habitants sur les logements patronaux, si ce n'est que chacun semble y trouver son compte (ce qui n'est déjà pas si mal), nous ne pourrions parler que de la façon qu'ont eu les pro-

(1) Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, NRF Gallimard, Bib. des idées, 1978, 305 pages.

(2) Jean-Pierre Frey, *La Ville industrielle et ses urbanités, La distinction ouvriers/employés, Le Creusot 1870-1930*, Bruxelles, Mardaga, coll. Architecture + Recherche n° 25, 1986, 386 p., 136 ill.

moteurs-concepteurs de concevoir les relations entre les différentes catégories de destinataires et la diversification des types patronaux d'habitat.

Il s'agit en somme de mieux comprendre comment l'image des édifices varie selon les catégories de destinataires et, de façon plus précise, comment des éléments de programme qui sont au principe de la distinction entre les destinataires trouvent une expression originale, via les projets, dans ce que nous pourrions qualifier de *forme synthétique a priori de l'identité des groupes dans l'habitat*. C'est que les édifices ont une allure générale, une conformation, une physionomie dont la façade est le lieu privilégié d'expression, mais pas le seul, pour saisir d'un seul coup d'œil à qui l'on a affaire.

Le concept de « type architectural », qui permet d'analyser cette question en l'informant des correspondances entre habitus et dispositions spatiales, mérite sans doute d'être poussé dans ses derniers retranchements. Certains éléments formels de la composition architecturale peuvent en effet ne pas avoir de sens dans la différenciation proprement sociale des types. Ils sont *insignifiants* parce qu'on peut les utiliser *indifféremment* pour l'une ou l'autre catégorie d'édifices. La montée en puissance de la normalisation des constructions et de la préfabrication de leurs composants tend en effet à confiner les différences dans la nature des matériaux plutôt que dans le traitement formel de l'œuvre. C'est par exemple le cas des fenêtres et de leurs huisseries, un peu moins celui des portes. L'introduction des éléments de confort tend également à homogénéiser les programmes qu'elle que soit la catégorie sociale. Mais nous avons déjà eu l'occasion de montrer que tout se joue historiquement dans l'introduction plus ou moins rapide de ces équipements et dans la diversité de l'emplacement de ces commodités dans l'espace domestique<sup>3</sup>. Est-il besoin de rappeler que c'est en poussant à l'extrême la rationalisation de ces éléments dans la composition des formes architecturales que le mouvement moderne a pu prôner une esthétique de la pureté – que légitiment une morale de la vérité des matériaux et une apologie du vide – qui devait discréditer la décoration et dénier tout rapport privilégié à la rue en dénigrant les façades ? La composition architecturale tend dès lors à rompre avec toute culture locale, régionale, nationale et sociale, et aussi avec les mises en œuvres artisanales, au profit d'un jeu abstrait de formes pures et vides de sens qui sont à l'image d'une internationalisation du marché des

(3) Jean-Pierre Frey, « La Domestication urbaine des commodités. Les modèles d'habitat des usines Schneider au Creusot », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 53, *Le Génie du propre*, septembre 1992 ; pp. 59-72.

matériaux, des compétences et, plus généralement, des conditions de financement et de production.

En nous penchant sur des réalisations que d'aucuns trouvent encore négligeables et dérisoires, nous entendons moins contribuer à leur réhabilitation symbolique (l'évolution des modes de vie ne les a du reste jamais vraiment rendues désuètes) qu'à en tirer des enseignements pour réapprendre à faire une architecture qui traduise un usage social plutôt qu'elle ne le trahit<sup>4</sup>.

#### UN CORPUS ORIGINAL SUR UNE ARCHITECTURE BANALE

Pour rendre compte de l'évolution et de la pertinence des signes distinctifs du statut social des destinataires dans l'habitat patronal, nous aurions pu partir de la composition des programmes ainsi que des discours analytiques, descriptifs ou prescriptifs qui accompagnent et complètent les plans. A la construction d'un tel objet s'appuyant sur des formalisations de l'espace d'un côté, sur des formulations de l'autre<sup>5</sup>, nous avons préféré la mise en œuvre d'une heuristique et d'une herméneutique spécifiques à un langage proprement iconographique des formes architecturales. Côté formulation, la matière nous manquait (nous ne disposions de pratiquement rien sur les programmes des réalisations) et nous ne nous sentions pas en mesure de rendre concrètement raison des articulations entre les sources littéraires (par exemple : traités de maintien, manuels d'économie domestique ou descriptions romanesques issues d'un autre monde) et le corpus de plans dont nous disposions à l'écomusée du Creusot.

Notre corpus<sup>6</sup> se présente de la façon suivante : sur une période allant de 1838 à 1939, nous avons pu identifier, au sein des quelques 15 000 documents iconographiques en provenance du service « architecture et des domaines » des Usines Schneider, environ 150 modèles<sup>7</sup> (ou plans-types) de maisons dont plus de 90% ont servi à la construction de plusieurs milliers d'habitations. Reproduire ces documents pour analyser dans le détail la forme des édifices nous a en fait condamné à redessiner les plans, comme du reste à retrouver les édifices sur le terrain. Par ailleurs, et à défaut de disposer des calculs du coût ou des surfaces de chaque modèle, nous avons mis au point une méthode spécifique d'évaluation de ce que nous avons appelé la valeur de l'œuvre afin de reconstituer une sorte de hiérarchie économique et sociale des réalisations. Il fallait pour ce faire

(4) Henri Raymond, « L'usage du logement, traduire ou trahir », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 37, *Situations*, avril 1996 : pp. 19-24.

(5) Cf. par ex. : Monique Eleb, Anne Debarre, *L'Invention de l'habitation moderne, Paris 1880-1914. Architectures de la vie privée, suite*, Paris, Hazan/AAM, 1995, 534 p.

(6) Jean-Pierre Frey, *Société et urbanistique patronale*, tome 2 : *La Généalogie des types de logements patronaux*, 1836-1939, Paris, MULT-DUP-MRU, MRT, MAIL, 1987, 462 p.

(7) Nous réservons le terme « modèle » à ce jeu de plans qui permettent de donner les caractéristiques d'un édifice, éventuellement réalisé en plusieurs exemplaires dans le cadre d'une production en série. Ces modèles sont répertoriés par les services de l'usine par une lettre, un chiffre ou un nom de lieu, en plus de la date du programme de construction, mais accompagnés du mot « type ». Par exemple : « type A à 2 log. de 4 pièces, programme 1908 ». Le mot « type » ayant une acception plus générale dans l'analyse sociologique et le catalogage des documents ne coïncidant presque jamais avec le regroupement de divers modèles dans une classe plus générale d'objets « du même type », une certaine rigueur sémantique nous a semblé devoir s'imposer dans l'analyse.

tenir compte d'une lente amélioration générale des conditions d'habitation en même temps que des différences et des décalages susceptibles de renvoyer à la disparité de statut des destinataires des édifices. Les méthodes bureaucratiques d'évaluation du coût des constructions en fonction des financements publics dans le logement social (calcul du prix de référence des PLA et des PAP et autres labels qualitel<sup>8</sup>) font désormais partie de l'arsenal de l'évaluation des rapports qualité/prix ou coût/prestations des constructions. Cet outillage normatif fait cependant légitimement l'impasse sur d'éventuelles différences d'habitus de pratique de l'espace selon les groupes sociaux et reste attaché à des conjonctures économiques, politiques et réglementaires difficilement transposables. Son application rétroactive sur une longue durée nous a paru inadéquate. Dans le même ordre d'idées, des données chiffrées sur le coût des constructions eussent supposé des tables de conversion en francs constants qu'aurait dû compléter une analyse de l'évolution des niveaux de vie et des budgets domestiques<sup>9</sup>. Analyser dans le détail les éléments dont se composaient les édifices nous a donc conduit à opérer une sorte de *dissection anatomique de l'habitat*.

24

#### *La décomposition analytique des caractéristiques des édifices*

Avec le souci de prendre en compte les éléments les plus objectivement significatifs de l'œuvre, nous avons retenu quarante-deux items de description des formes architecturées permettant de repérer dans les plans l'existence et le nombre des principaux éléments de composition des lieux, classés selon qu'ils caractérisent les édifices, les logements ou leurs annexes (cf. en fin d'article le premier des tableaux dans lesquels les modèles de maisons sont numérotés chronologiquement de 1 à 150, chacun d'eux correspondant à une ligne). Une équation conçue pour neutraliser l'évolution générale des éléments de confort nous a permis de créditer chaque modèle d'une valeur destinée à faire apparaître le plus clairement possible une hiérarchie synthétique de l'ensemble des modèles sur toute la période considérée, étant entendu *a priori* que des détails peu coûteux peuvent constituer un signe essentiel du statut et que, à l'inverse, la quantité d'espace (par exemple le nombre de pièces) peut ne pas être à un moment donné de cette histoire un privilège de classe mais, en l'occurrence, un crédit à la fécondité<sup>10</sup>.

(8) Jean-Pierre Frey, Gérard Taubman, Gilles Verpraet, *Les Conditions juridiques de l'innovation architecturale*, Paris, Plan Construction-Direction de la Construction ; MAIL, 1980, 228 p.

(9) Maurice Halbwachs, *L'Évolution des besoins dans les classes ouvrières*, Félix Alcan, Paris, 1933.  
Maurice Halbwachs, *La Classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Félix Alcan, 1912 ; Paris/Londres/New York, Gordon & Breach, 1970, coll. Sciences humaines et philosophie, réimpression G+B, 495 p.

(10) L'équation est la suivante :  $(18+19+20) \times (4+5+6)/17 =$  valeur de l'œuvre.

Chaque chiffre renvoie à un item de la matrice. Pour les logements proprement dits : 18 : nombre de pièces, 19 : nombre de portes intérieures, 20 : nombre de fenêtres. Pour les édifices : 4 : nombre total d'entrées, 5 : nombre de pans de toiture, 6 : nombre de cheminées et 17 : nombre de logements par maison.

Cette décomposition analytique aurait pu se prêter à un traitement informatisé si le nombre limité d'édifices et notre familiarisation avec le corpus ne nous avaient incité à travailler de façon artisanale. Nous devons choisir de travailler ces données de façon synoptique en utilisant un tableau semi-logarithmique dont l'abscisse est constituée par l'évolution chronologique des modèles, selon une progression approximativement géométrique (seuls les modèles d'un même programme annuel sont alignés verticalement), et l'ordonnée par leur distribution hiérarchique selon une progression logarithmique permettant d'éviter que les modèles les plus chics ne soient trop éloignés de la production courante et de travailler plus en nuance sur les modèles les plus modestes dont les écarts sont volontairement accentués dans le bas du tableau (cf. en fin d'article le tableau synoptique des modèles de logements). Le décor était campé. Restait à mettre en évidence le rapport entre la distinction des modèles selon les catégories de destinataires et les éléments discriminants de la composition architecturale.

*Présentation et traitement synoptique  
des éléments discriminants*

25

Une analyse systématique des cartouches et des toponymes (ainsi que l'évolution historique de leur calligraphie), d'emblée requise pour identifier les opérations et reconstituer chaque modèle dont les diverses vues complémentaires figuraient sur des supports différents (au moins deux : un pour les plans, un autre pour les façades), avait fait clairement apparaître une difficulté. Les documents n'étaient pas tous datés, ne renvoyaient pas toujours explicitement à un groupe de destinataires, lesquels, qui plus est – mais à l'exception des maisons d'ingénieurs – n'étaient pas toujours facilement identifiables à partir d'autres sources d'information. Le terme de « maisons ouvrières » peut en effet à certaines périodes devenir générique au point de confondre, sous une même appellation dans les cartouches, des habitations destinées à des catégories différentes. Sans doute cette distinction allait-elle de soi au moment de la conception, mais le recul de l'histoire devait brouiller quelques pistes sur les codes en vigueur. Des sortes d'écarts-types dans la hiérarchie des modèles, clairement visibles dans le tableau synoptique, devaient nous permettre d'adopter une partition selon les trois catégories canoniques : 1-ouvriers, 2-employés, 3-ingénieurs. A charge pour nous de rendre raison de cette par-

tition ou de la rectifier en fonction d'une analyse plus fine de la distribution des quarante-deux caractéristiques de l'œuvre pour identifier celles qui, coïncidant clairement avec la partition de départ, étaient susceptibles d'apparaître comme des éléments discriminants du statut des destinataires. La démarche consiste donc à faire autant de tableaux synoptiques qu'il y a d'items dans la matrice de départ afin d'y lire la distribution des éléments de composition pour savoir s'ils sont discriminants des trois catégories de destinataires ou non, et comment ils évoluent historiquement sur l'ensemble des modèles.

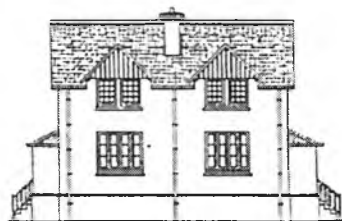
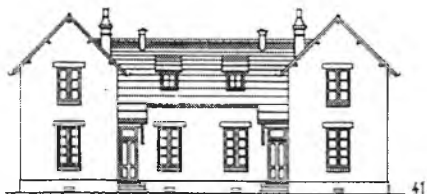
Nos hypothèses partaient d'emblée de l'idée qu'il n'était pas possible que les éléments discriminants aient pu être les mêmes sur l'ensemble de la période considérée. La généralisation de la condition salariale induit en effet une homogénéisation des modes de vie. Et dès lors que tous le monde accède, par exemple, à des éléments de confort qui furent autrefois l'apanage des plus aisés, leur présence n'est plus un élément clairement discriminant. Les signes distinctifs deviennent alors obsolètes ou plus subtils. Au lieu de se jouer dans la simple existence d'un élément de composition (par exemple présence ou non de w.-c.), les différences peuvent se marquer dans la place qui lui est faite (son emplacement par rapport aux logements). On a ainsi affaire à une métamorphose des éléments distinctifs du statut social dans l'habitat. Un privilège devient la règle commune par le biais de la normalisation ou de ce que d'aucuns seraient tentés d'appeler une démocratisation de l'architecture. Certains signes distinctifs s'estompent ou perdent leur sens avec la disparition des usages qui en étaient le support et la raison d'être. Ainsi, à titre d'exemple, une chambre de bonne peut-elle disparaître avec le personnel domestique à demeure tout en subsistant au même endroit pour devenir une chambre d'enfant<sup>11</sup>. Bref, rien n'est décidable d'avance et l'interprétation des plans relève de la reconstruction de multiples articulations entre la spécificité des groupes à un moment donné de l'histoire des modes de vie et la mise en valeur de signes distinctifs dont la distribution fait l'objet d'une lutte symbolique dans l'ostentation des statuts<sup>12</sup>.

Le cadre conceptuel de notre analyse, largement issu des travaux pionniers d'Henri Raymond dans l'approche sociologique de l'architecture<sup>13</sup>, fait appel au concept de « type architectural ». De façon plus précise, il s'agissait pour nous de mettre à profit les notions de « commutation » et de « transmutation » dans le

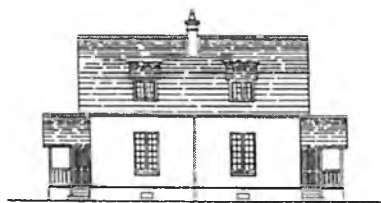
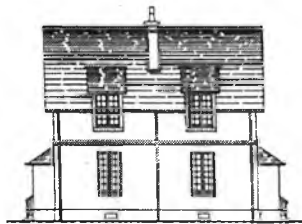
(11) Ce type de métamorphose des lieux est surtout sensible dans les conditions d'appropriation des lieux à long terme. Un relevé d'une maison d'employés effectué en 1945 désigne par « chambre d'enfant » une pièce de l'étage alors que le projet datant de 1908 comportait la mention « chambre de bonne ». Une « chambre à donner » du premier modèle de maison d'employé datant de 1870 n'apparaît plus que comme une chambre normale attenante à la salle à manger dès lors que, très rapidement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cette politique de logement des célibataires dans les ménages d'employés sera combattue au nom de la morale conjugale. Mais il se peut également que des dispositions identiques renvoient à des usages différents. Ainsi voit-on apparaître au lendemain de la Première Guerre mondiale des modèles dont certaines pièces ont une dénomination ambiguë dont le sens est susceptible de varier selon les groupes sociaux. La pièce en question est désignée par l'expression « salon ou chambre ». Comme nous le verrons plus avant, le salon fut l'apanage des catégories sociales supérieures, pas la chambre. Seule la connaissance du statut des occupants et de leur usage effectif des lieux permet de déterminer clairement à quelle catégorie un tel modèle ressortit.

(12) Pierre Bourdieu, *La Distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, coll. Le sens commun, 1980. Au Creusot, comme dans toutes les villes que le patronat paternaliste cherche à contrôler, la fréquentation des lieux publics et les tenues vestimentaires correspondent à des usages strictement codifiés, un ouvrier ne pouvant impunément emprunter l'attribut d'un autre groupe (comme un chapeau melon, réservé aux employés) ou accéder à un café ou un cercle qui ne sont pas de son rang. Pour les autres groupes, ce serait déchoir, s'encanailler ou pactiser avec les ouvriers que de fréquenter les mêmes lieux et de porter les mêmes vêtements. On peut donc légitimement partir de l'idée que les codes en vigueur et leur respect scrupuleux a autant, sinon plus d'importance dans l'habitat.

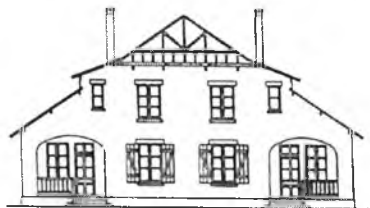
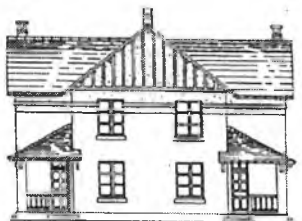
(13) Henri Raymond, *L'Architecture, les aventures spatiales de la raison*, Paris, CCI/Centre Georges Pompidou, coll. Alors, n° 4, 1984.



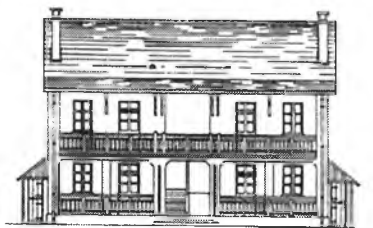
(1)



(2)



(3)

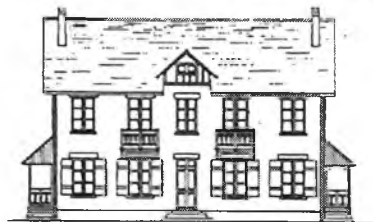


(1) Série typologique de 1907,  
modèles pour employés.

(2) Série typologique de 1907,  
modèles pour ouvriers.

(3) Série typologique de 1918,  
modèles pour employés (4 logements  
de 3 pièces par modèle).

(4) Série typologique de 1918,  
modèles pour ouvriers (4 logements  
de 3 pièces par modèle).



(4)

décodage des éléments discriminants de la forme des édifices<sup>14</sup>. En fait, ces deux opérations – qui ne relèvent pas d'une commodité de démontage après-coup des caractéristiques formelles des édifices mais participent directement des modalités de conception – se conjuguent de façon très variable selon les exigences du commanditaire des lieux. Le maître d'œuvre peut opter pour un style qui traduit les conditions économiques de la production en même temps que le pouvoir d'achat du destinataire : sobre et modeste pour des ouvriers qui prendraient pour du « chichi » toute décoration redondante<sup>15</sup> ; toujours sobre mais de bon goût pour des employés devant montrer l'exemple d'une existence de bonne tenue mais économe et moralement inattaquable ; plus cossu mais plein de retenue plutôt que BCBG pour des ingénieurs entièrement dévoués à la production. Ces options globales et synthétiques de l'économie de la construction et des effets d'être des divers groupes de destinataires conduisent à des choix sur la présence indispensable ou le caractère superflu de certains éléments du programme des opérations. Mais ce qui apparaîtrait comme un luxe pour les uns est une absolue nécessité pour que les autres puissent tenir leur rang.

28

L'abondante littérature d'obédience patronale sur la composition des programmes de logements au XIX<sup>e</sup> siècle est à ce titre d'une richesse extraordinaire. Les efforts consentis pour améliorer la condition ouvrière ne sauraient passer ni pour de la faiblesse ni pour un encouragement à la jouissance domestique et aux plaisirs dévoyés. Chacun à sa place<sup>16</sup>. Les emprunts de signes distinctifs, aussi bien vestimentaires qu'architecturaux, comme du reste de tout objet disponible sur le marché de la consommation, ne sauraient se faire que dans le respect des codes et conventions établis par le patronat. Bref, on peut être assuré que les signes architecturaux utilisés dans les modèles de notre corpus n'ont pas été adoptés au hasard et que tout écart de langage aurait immédiatement fait l'objet de sanctions. Du reste, il était exclu que les locataires puissent toucher de près ou de loin aux édifices sans demander la permission au Service de l'architecture et des domaines de l'usine, de la même façon que les cultures potagères et florales faisaient l'objet d'une surveillance bienveillante mais particulièrement attentive à toute excentricité.

Le sens est donc strictement policé mais le parti architectural peut, selon les périodes et les catégories de logements, privilégier tantôt la transmutation, tantôt la commutation dans la

(14) *La commutation*, c'est l'opération permettant de passer d'un élément formulé du programme (ou implicite à la commande d'un groupe social selon des conventions établies) à une disposition particulière des lieux faisant l'objet d'une représentation euclidienne dans l'espace architectural. La commutation fait fonctionner la correspondance entre l'espace projeté et la valeur symbolique d'un lieu défini par son usage social. Un élément de composition de la forme des édifices n'a véritablement de sens que s'il traduit un usage, un besoin, une envie de la part de l'habitant car ce sont les faits et gestes quotidiens et les significations que produisent les pratiques de l'habiter qui créditent un dessin ou une construction d'un sens reconnu. Tout lieu peut être marqué du sceau d'une signification individuelle originale, mais c'est surtout le cas dans les conditions d'appropriation des lieux ou lorsque le procès de production est tout orienté vers la réponse à la commande d'un particulier. Dans le cadre du logement social ou de masse, la réponse à la demande reste essentiellement fonction du groupe social, ne serait-ce que pour des raisons économiques. Dans le cadre de la problématique de la distinction sociale des types d'habitat qui est la nôtre dans ce travail, l'originalité de chacun des modèles importe moins que leurs affinités ou leurs différences socialement marquantes. Les modèles atypiques sont pratiquement inexistantes dans ce genre de production, aussi la question se résume-t-elle à identifier les partitions au sein des éléments issus de la décomposition analytique des formes, lesquels seront d'autant plus distinctifs du statut que ces partitions seront clairement établies.

*La transmutation*, c'est le choix d'un vocabulaire des formes bâties plutôt qu'un autre pour traiter dans un style particulier les éléments de programme retenus. On touche ici au domaine plus exclusif de l'esthétique et de la facture des édifices. Une porte peut être grande, petite, à battant unique ou à deux battants, aveugles ou vitrée, monumentale

et décorée ou bêtement fonctionnelle et miteuse plutôt que somptueuse ou discrètement distinguée. Le sens et la valeur sociale d'un édifice ne sauraient donc se satisfaire de la simple présence de l'un ou de l'autre des éléments de cette composition. Tout se joue en somme au traitement qui leur est réservé dans la composition architecturale. Mais l'image que l'on sera en mesure de donner de l'habitant doit beaucoup au caractère typique de l'édifice dans la mesure où il s'agit d'offrir avec économie une vue synthétique de l'habitation à partir de l'espace public. La façade a ici un statut tout particulier dans la façon de résumer les caractéristiques générales de l'œuvre et de laisser transparaître une composition du reste plus interne qu'intime. Tous les édifices ne prétendent pas dévoiler d'emblée ce qu'ils sont effectivement mais, pour le corpus et la période qui nous concernent, l'identité de l'occupant doit être repérable au premier coup d'œil, d'autant que l'adage « dis-moi où tu habites et je te dirai qui tu es » est bien celui du logement patronal à l'endroit de sa main d'œuvre.

Cf. Henri Raymond, « Commuter et transmuter : la sémiologie de l'architecture », *Communications*, n° 27, Paris, Seuil, 1977.

(15) Jacques Frémontier, *La Vie en bleu, voyage en culture ouvrière*, Paris, Fayard, 1980, 326 p.

(16) Titre que nous avons proposé pour l'ouvrage *Le Rôle social du patronat, du paternalisme à l'urbanisme*.

(17) En revanche, nous avons trouvé deux modèles de maisons aux volumes et aux façades identiques dont l'un accueille 2 logements d'employés et l'autre 4 logements d'ouvriers, mais il est vrai que c'est en 1939, période où les distinctions statutaires commencent à s'estomper résolument et où les signes architecturaux perdent une large part de leur sens social.

hiérarchie des choix. A nombre de pièces et à coût global identiques, un logement unique, dans ce qui fait figure d'hôtel particulier pour un ingénieur, ne saurait présenter un volume et des détails décoratifs identiques à un immeuble regroupant quatre logements ouvriers. La différence tient par exemple à la claire exigence de doter les logements ouvriers d'entrées séparées pour éviter la présence de parties communes, mais aussi de faire respecter des différences de standing que l'esthétique architecturale traduit dans des registres décoratifs nettement différents. Les palais du peuple que les utopistes imaginent n'ont d'aristocratique que le nom, et nous ne sommes pas sûr qu'ils auraient été très populaires compte tenu de leur rigueur et de leur sobriété économiques. *A contrario*, le Palais idéal du facteur Cheval semble témoigner d'une culture populaire exacerbée, comme c'est le cas chez les habitants paysagistes<sup>17</sup>.

#### DE GRANDES DISTINCTIONS CATÉGORIQUES

##### *Ségrégation fonctionnelle et distinctions de classe*

Sur l'ensemble des modèles, et donc en l'espace d'un siècle de socialisation de l'habitat puisque notre corpus va de 1838 à 1939, trois types de lieux (pièces ou dispositions particulières) renvoient chacun exclusivement à une catégorie d'habitants.

##### Le salon comme signe d'un mode de vie bourgeois

Privège des ingénieurs, le salon témoigne de l'importance des relations sociales dans un univers domestique où tenir son rang suppose de disposer d'espaces de réception isolés de ceux de la vie privée. Même lorsque les domestiques à demeure disparaîtront des maisons d'ingénieurs au lendemain de la Première Guerre mondiale, le salon restera l'apanage de cette catégorie privilégiée d'habitants. Jusqu'en 1910, leurs habitations, qui tiennent plus de l'hôtel particulier que de la villa bourgeoise, comporteront un ensemble de pièces composé d'un vaste vestibule donnant sur un escalier monumental et desservant un salon, un bureau et souvent une pièce de billard faisant office de fumoir. Le luxe se veut ici aristocratique.

« Les maisons bourgeoises ordinaires ne comprennent que les pièces nécessaires, à l'exclusion des pièces de luxe, comme vestibule, galerie, salle de billard, tabagie, ou du moins qu'une partie de ces accessoires superflus. Le maintien du salon est

inséparable de la vie bourgeoise. Le parloir et le cabinet de travail caractérisent la demeure du lettré, de l'homme d'affaires et d'études. Quand disparaissent le salon, le cabinet, la chambre d'étranger et la chambre de servante, on en est à la maison du petit bourgeois dépourvu d'aisance et qui confine à la maison ouvrière. »<sup>18</sup>

Sans doute est-ce l'occasion de noter que les ingénieurs du Creusot, toujours peu ou prou « sociaux » à défaut d'être explicitement des disciples de Le Play comme Emile Cheysson<sup>19</sup>, avaient à cœur d'écouter à domicile les doléances ou préoccupations des ouvriers et se faisaient un devoir de les conseiller<sup>20</sup>. Les salons et bureaux de leurs habitations participent donc tout autant du patronage industriel que des relations mondaines, relations au demeurant quelque peu limitées dans cette ville industrielle où le véritable monde était plutôt cantonné au château patronal.

#### La salle à manger comme privilège des employés

Dès le premier modèle conçu explicitement pour cette catégorie en 1870, la salle à manger apparaît, plus que la chambre conjugale, comme le signe d'un confort domestique amélioré par rapport aux habitations ouvrières et comme un gage de manières plus policées d'être en famille et de recevoir. Les maisons d'employés auront ainsi deux entrées : l'une, principale, dotée d'un vestibule, donnera sur la salle à manger tout en permettant d'accéder aux autres pièces ; l'autre, que l'on ne pourra jamais vraiment dire de service à cause de son usage par l'ensemble des membres de la famille, desservira la cuisine, véritable espace pivot entre la vie familiale et les relations sociales prudemment cantonnées en marge de la vie affective. En fait, c'est la séparation entre la préparation et la consommation des repas qui donne à cette pièce toute son importance distinctive par rapport aux habitations ouvrières. La maison des employés est ainsi plus une maison ouvrière qui s'ouvre à l'espace public en cherchant à faire bonne figure pour partir à la conquête de ce que la société urbaine offre comme positions sociales ascendantes et gratifiantes<sup>21</sup> qu'une organisation en réduction de la maison bourgeoise. Le devant de la maison, son implantation en retrait par rapport à la rue et le dispositif de l'entrée offrent, en même temps qu'un recul, une véritable marge de manœuvre pour s'extirper de la condition ouvrière. Tout l'effort architectural porte dès lors très logiquement sur

(18) Louis Cloquet, *Traité d'architecture*, Paris/Liège, Ch. Béranger Ed., 1900 ; tome 4, p. 19.

(19) Jean-Pierre Frey, « Emile Cheysson ou le regard moderniste sur la société et son espace », *La Revue de l'Economie sociale* n° XIX, *Les Expositions universelles à Paris*, avril 1990 ; p. 119-135.

(20) Gaston Bonnefont, *Souvenirs d'un vieil ingénieur au Creusot*, Paris, Lib. Félix Jouven, 1905.

(21) Louis Reybaud, *Jérôme Paturat à la recherche d'une position sociale*, Paris, Michel Lévy Frères, 1876, 426 p. Louis Reybaud, *La Vie de l'employé*, Corbeil, Imp. de Crète, 1854, 446 p.

l'agrément de la façade malgré un confort domestique encore très rudimentaire. Mais l'enjeu social est tel qu'il était exclu qu'un employé ne puisse disposer d'une telle pièce, quitte à la rajouter à une habitation ouvrière.

« Au Creusot, lorsqu'un chef d'équipe propriétaire d'une maison de trois pièces devenait contremaître, sa nouvelle position l'obligeait à améliorer son habitat par l'adjonction d'une pièce pour sa salle à manger – adjonction généralement réalisée par un apprentis dans la cour. Cette salle à manger creusotine ! C'était la pièce la plus belle et la plus inutile de l'appartement, mais elle marquait une promotion sociale. »<sup>22</sup>

Les maisons d'employés ne furent jamais des maisons bourgeoises en miniature, elles relèvent de la composition originale d'une accumulation de signes distinctifs qui font toute la différence avec les maisons ouvrières, façon de rompre définitivement avec la précarité de la condition ouvrière. Là où la maison bourgeoise protège ses richesses – et souvent sa façade – derrière des écrans et des obstacles en tout genre, la maison d'employés arbore, avec une économie de moyens qui exclut tout tapage ou tout luxe qui eussent paru déplacés, une position laborieusement et dignement conquise.

#### La salle commune des habitations ouvrières

Modeste, banale, mais aussi conviviale, la salle commune est le point de passage obligé aussi bien des membres de la famille que des invités, que l'on reçoit à *la fortune du pot*. La caractéristique essentielle de cette salle commune est qu'elle fait simultanément office d'entrée, de vestibule, de cuisine, de salle à manger, de salle de bain, de chambre ; c'est la pièce qui commande toutes les autres. Cet espace sommaire ne verra guère se développer que deux « coins » faisant l'objet d'un traitement architectural approprié et qui annonce l'émancipation de certaines activités. Les deux spécifications fonctionnelles les plus notoires (en dehors de l'évier et de la cheminée) sont l'alcôve et le coin cuisine. Celle-là disparaîtra au fur et à mesure que celui-ci s'étoffera avec la place grandissante accordée aux équipements ménagers. Cette métamorphose de l'espace domestique populaire qui s'amorce au lendemain de la Première Guerre mondiale est clairement lisible dans les plans grâce aux encoignures et aux retours de cloisons. En revanche, seuls vingt modèles comportent des alcôves ; il s'agit donc d'un phénomène marginal dont les derniers exemples datent du début des années trente.

(22) Jean Forest, *L'Emprise*, Paris, La Pensée universelle, 1971 : p. 158.

Le coin cuisine, qui n'existe guère dans les maisons ouvrières que de 1918 à 1930, cédera résolument la place à une claire opposition cuisine/salle à manger pour tous les modèles conçus en 1939, toutes catégories sociales confondues. Mais si une norme de l'habiter des classes moyennes apparaît bien ainsi peu avant la Seconde Guerre mondiale, la disposition des lieux reste incertaine. Ce qui fait figure de salle à manger peut toujours servir de chambre dans les logements ouvriers ; la pièce où l'on se tient le plus volontiers, où l'on prend le repas, restant plutôt la cuisine. L'ouverture de la cuisine sur une pièce dite « de séjour » semble relever d'une économie plus récente de la distribution, comme dans les studios. En fait, la cuisine ne deviendra une pièce à part entière qu'avec l'augmentation du nombre de chambres et l'apparition d'un couloir à la fin des années trente. La métamorphose de la salle commune ouvrière tient sans doute plus d'une séparation jour/nuit qui appelle le couloir comme espace de desserte plutôt qu'elle ne vise à concéder aux ouvriers la salle à manger tant convoitée.

#### *Cohabiter ou prendre ses aises*

32

D'un point de vue esthétique, il va de soi que plus les pièces sont nombreuses et spécifiées fonctionnellement, plus les baies sont riches et différenciées. Le coin cuisine dispose d'une petite fenêtre qui s'ajoute à la baie à deux battants de la salle principale, de la même façon que, en l'absence de ventilation mécanique, toute pièce de type w.-c., salle de bains ou cabinet de toilette sera dotée d'une ouverture qui donnera sinon en façade, du moins sur l'une des faces de l'édifice<sup>23</sup>. A la diversité, à la fréquence de chaque type de baie et à leur distribution en élévation correspondront des images synthétiques de chaque catégorie sociale d'édifice.

Dans un corpus comme le nôtre, le terme générique « logement ouvrier » recouvre des réalités fort différentes selon la date de conception des modèles. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la question était somme toute assez simple :

« Le logement d'ouvrier se réduit au strict nécessaire et comporte souvent des pièces indispensables, communes à plusieurs ménages. A ce dernier degré de l'échelle sociale, la cuisine se confond avec la salle à manger ou salle commune.

Le logis se réduit parfois à deux pièces : la salle pour le jour et la chambre pour la nuit, celle-ci trop souvent unique pour une famille entière. »<sup>24</sup>

(23) Christian Moley, *Conditions et évolution de la production architecturale de l'habitat social à partir de la Seine Maritime*, Rouen, Ed. G.E.R.A.S.E., S.R.H., U.P.A. de Rouen, 1982.  
Christian Moley, *L'Immeuble en formation. Genèse de l'habitat collectif et avatars intermédiaires*, Liège, Pierre Mardaga, 1991, 200 p.

(24) Louis Cloquet, *Traité d'architecture*, Paris/Liège, Ch. Béranger Ed., 1900 ; tome 4, p. 20.

Cette image un peu académique correspondra de moins en moins à la réalité au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Les logements de deux pièces sont minoritaires dans notre corpus. La plupart des logements ouvriers construits au XX<sup>e</sup> siècle auront trois pièces (dont la cuisine-salle commune), enfin, des modèles à quatre pièces apparaissent dans les années vingt. Nous avons pu relever à l'occasion d'une recherche ultérieure<sup>25</sup> que seules l'amélioration des conditions d'hygiène de l'habitation et une politique nataliste systématique après la guerre de 14 allaient commencer à établir un lien entre la taille des ménages et celle des logements, quelles que soient les catégories sociales concernées<sup>26</sup>. Ici encore, une appréciation globale des différences statutaires devient de plus en plus délicate au fur et à mesure que nous avançons dans l'histoire.

« Le signe distinctif qui permet le plus sûrement peut-être d'établir une classification parmi les habitations, c'est le nombre de pièces dont chacune d'elles se compose. Une seule pièce, sans cheminée abrite la plus profonde misère ; une pièce munie d'une cheminée, et qui sert à la fois de chambre à coucher et de cuisine, est le logement de l'ouvrier pauvre ; la cuisine est-elle distincte de la chambre à coucher, on s'élève déjà à un degré relatif d'aisance. L'existence d'une salle à manger dénote une situation plus relevée : c'est ordinairement le maximum du confortable auquel peuvent arriver les installations des classes ouvrières [...]. »<sup>27</sup>

Nous devons admettre que la différenciation des types architecturaux change profondément de nature. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on pouvait encore déclarer sans risque de se tromper que le nombre de pièces constituait sinon l'élément discriminant par excellence, du moins celui qui permettait une lecture immédiate des différences entre les classes. En fait, c'est dès le tournant du siècle que les choses se compliquent. Pour donner une idée des mutations que les divers types d'habitat subissent, nous ne prendrons que quelques critères permettant de cerner la forme générale des édifices en comparant cinq séries typologiques, chacune d'elles correspondant à une hiérarchie des modèles renvoyant à diverses catégories de destinataires. Dans la typologie de 1870, les différences sont claires et nettes : tous les logements sont monofamiliaux et le nombre de niveaux habitables est directement fonction d'un nombre de pièces très différent selon les catégories sociales. La hiérarchie des modèles se calque sur trois types architecturaux différents : hôtel particulier, pavillon, maisonnette (cf. tableau ci-après).

(25) Jean-Pierre Frey, *Société et urbanisme patronale*, tome 4 : *Parc immobilier et mobilité, Champagne-sur-Seine, 1903-1930*, Paris, MULT, Plan Urbain, MAIL, 1989, 189 p.

(26) Jean-Pierre Frey, « Familles, économie sociale et urbanité de l'habitat », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 41, *Familles et Patrimoines*, Paris, juin 1989 : pp. 5-14.

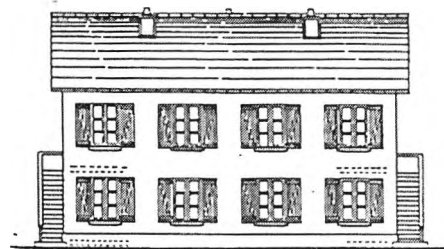
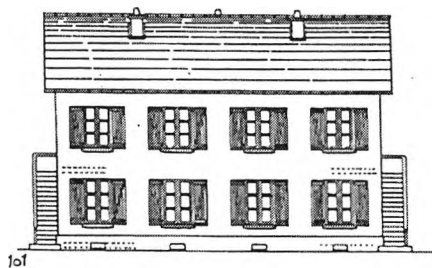
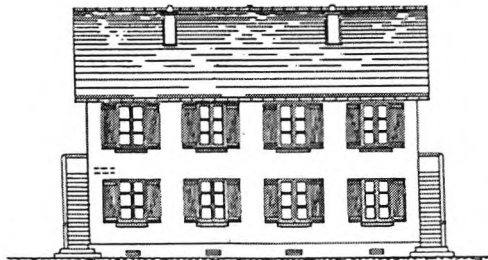
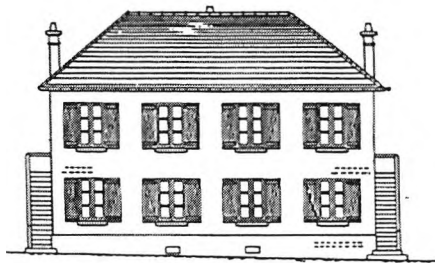
(27) Charles Garnier, A. Amann, *L'Habitation humaine*, Paris, Lib. Hachette, 1892 : p. 823.

Année du programme	1870			1907				1918						1929			1939			
N° du modèle	6	5	3	41	45	44	A	91	85	86	87	84	88	109	110	108	139	138	137	136
Destinataires	I	E	O	E		O		E			O			I	E	O	E	O		
Nb de pièces par logement	17	7	2	6	4	3	2	6	4	4	3	3	3	6	4	3	6	4	4	3
Nb de logements par maison	1			2	2	4	2			4			1	2	4	2	4			
Nb d'étages des logements	4	2	1	2	2	1	2			1			2	1	2	1				
Nb d'étages des maisons	4	2	1	R + 1																

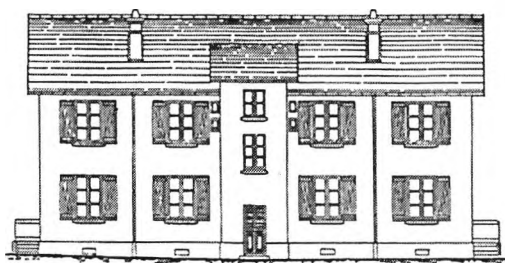
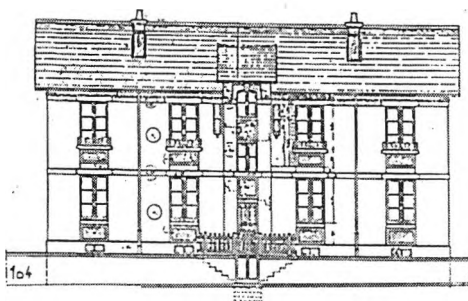
Dès le tournant du siècle, les édifices seront tous en R+1 (rez-de-chaussée et un étage). Passée la Première Guerre mondiale, les ouvriers seront logés dans des appartements d'un seul niveau, mais dans des édifices à deux étages, les logements en duplex restant l'apanage des classes supérieures alors qu'il en existait depuis longtemps pour les ouvriers, même avec un nombre limité de pièces, mais cela permettait sans doute de limiter l'emprise au sol des édifices (cf. le modèle 44 dans le tableau ci-dessus). Le nombre de logements par maison témoigne d'une économie politique circonstanciée selon les catégories sociales. Une fois les ouvriers domestiqués et familiarisés avec un mode de vie urbain, on peut admettre de regrouper plusieurs ménages sous un même toit. C'est ainsi que, dès 1918, la hiérarchie des modèles se calque sur une typologie du mode de groupement des logements. Les ingénieurs seront les seuls à bénéficier d'un habitat « individuel » ; les employés habiteront deux par deux dans des logements en duplex avec des entrées séparées très soignées ; les ouvriers seront logés dans de petits immeubles comportant en général quatre logements et, autant que faire se peut, quatre entrées séparées. Tout en bas de l'échelle sociale figurent les maisons en bande permettant de mettre sous un même toit un nombre élevé de logements disposant chacun de sa propre entrée, l'absence de parties communes diminuant le coût, facilitant la gestion et garantissant l'indépendance des ménages.

Sur l'ensemble de la période considérée, l'éventail du nombre de pièces se réduit en brouillant quelque peu le marquage statutaire initial, d'autant que, l'hygiénisme aidant, w.-c., salles de bains et cabinets de toilette tendront à se diffuser dans tous les types d'habitat en s'ajoutant aux pièces comptabilisées<sup>28</sup> et en contribuant à faire advenir la taxinomie normative des F1, F2, F3... désormais passée dans le sens commun. Les loge-

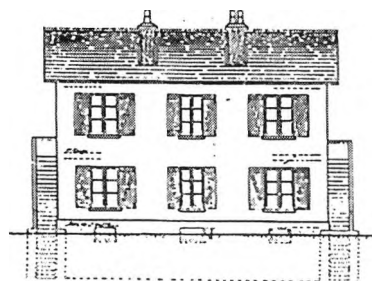
(28) Le nombre de pièces mentionnées dans les documents patronaux ou sur les plans varie selon les périodes, aussi avons-nous été obligé d'adopter un mode de comptage homogène sur l'ensemble des modèles. L'ambiguïté tient au fait que la salle ou le coin cuisine des habitations ouvrières sont décomptés comme une pièce alors que, dans un habitat plus conforme au confort bourgeois des premiers modèles de maisons pour ingénieurs ou employés, seules les autres pièces sont décomptées. Nous avons choisi d'inclure les cuisines dans le décompte des pièces, en revanche, les w.-c., salles de bains, cabinets de toilettes, caves, greniers et autres annexes – à la présence et à la localisation au demeurant très variables – sont traités comme des éléments qui ont gravité autour du logement avant d'y pénétrer ou de disparaître.



(1)



(2)



(3)

Série typologique de 1924 à 1930.

Modèles pour ouvriers.

- (1) 4 logements de 3 pièces par modèle.
- (2) 4 logements de 4 pièces par modèle.
- (3) 4 logements de 2 pièces.

ments d'une pièce de type studio n'ont jamais existé. Les logements les plus rudimentaires destinés aux travailleurs immigrés, qui seront recrutés en masse à l'occasion de la Première Guerre mondiale, correspondent à des baraquements comportant des dortoirs dotés d'un réfectoire et de sanitaires collectifs. Rien se serait plus saugrenu dans ce genre de production que de concevoir des édifices accueillant sous un même toit des catégories sociales différentes et des logements au nombre de pièces pouvant varier de un à six.

Cette conception particulière des programmes, qui concilie avec finesse le respect de différences statutaires renvoyant à différents niveaux de vie (mais aussi de modes de vie) et une économie politique de la production architecturale visant à augmenter avec parcimonie COS et CUS, opère un peu comme le sculpteur avec son bloc de pierre pour préfigurer les grandes caractéristiques du bâti. Pratiquement à tout moment, et en l'absence de prescriptions particulières, le maître-d'œuvre sait parfaitement, dès lors que le destinataire lui est indiqué, s'il doit faire dans la tranche de cake, la saucisse, le pavé ou la pièce montée.

36

### *Economie de la conception et reproductibilité des modèles*

L'attention même portée à l'une ou à l'autre catégorie d'édifices ainsi que le temps de travail consacré à l'élaboration des plans sont très variables selon qu'il s'agit d'un hôtel particulier ou d'une série de maisons ouvrières<sup>29</sup>. Pour celles-ci, parfois reproduites à des dizaines d'exemplaires, on s'achemine vers une sorte de jeu de cubes. Chaque édifice a droit à des documents iconographiques circonstanciés, mais seuls l'emplacement dans un lotissement, la topographie et l'adresse varient par rapport aux documents du modèle de départ. Un plan de base sur calque permet ainsi de faire autant de tirages ou de contre-calques qu'il y a de maisons à construire, la définition précise de chaque édifice étant complétée sur le document final. C'est bien un paysage uniforme qui s'esquisse à travers ce que nous appelons une économie politique de la mise en œuvre<sup>30</sup>. Les espaces extérieurs ne font ainsi guère l'objet que d'alignements rigides et seule la pente du terrain est susceptible de jouer en amenant une modification des ouvertures du sous-sol.

Pour les pavillons d'employés, au-delà du fait que l'implantation ne se fait pas n'importe où dans la morphologie urbaine,

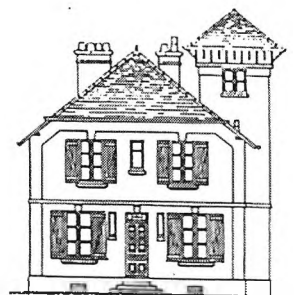
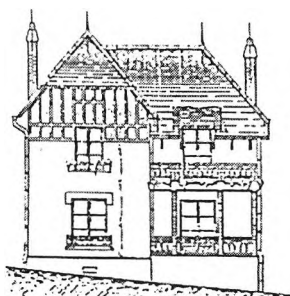
(29) Jacques Guillerme, « L'espace technique de la composition architecturale », *Les Espaces de l'architecture et des architectes. Les cahiers de l'École d'Architecture de Nancy*, n° 1, Nancy, mai 1973.

(30) Cf. les réflexions concernant la reproductibilité des œuvres d'art dans les travaux de Walter Benjamin, *Œuvres*, tome 1 : *Mythe et violence*, tome 2 : *Poésie et révolution*, Paris, Denoël, 1971.

l'attention portée aux espaces de transition implique une conception soignée des entrées. Les abords du bâtiment, qu'ils soient conçus en fonction du cheminement d'entrée dans les quartiers (comme du reste selon l'itinéraire d'ascension sociale que la situation de l'employé représente par rapport à la masse des travailleurs) ou comme un traitement exemplaire et esthétiquement valorisant du dispositif des entrées, peuvent même être considérés comme le lieu central et principal de la conception architecturale. C'est en tout cas sur l'image que l'entrée donne de l'occupant que porte l'originalité et le principal soin mis dans la définition des lieux ; les dispositions intérieures n'étant, bien évidemment, pas négligées pour autant. Mais l'esthétique ne saurait se limiter au simple bâtiment et l'on veille à assurer de bonnes conditions d'appropriation des espaces extérieurs privés ou publics, comme une sorte d'offrande gratifiante aux citoyens invités à suivre une conduite et un itinéraire social auxquels on est d'autant plus attentifs qu'ils doivent être exemplaires.

Dans le cas des villas d'ingénieurs, on se trouve plutôt dans le cadre d'une protection de la vie domestique et de l'agrément de ses atours qui débordent de l'édifice proprement dit. Le jardin, qui n'est pourtant déjà plus qu'un parc en miniature, devient un objet privilégié de la conception architecturale et aura droit à un traitement soigné aussi bien dans la conception de départ qu'à l'usage. Sa plantation et son entretien seront pris en charge par l'usine, qui met des jardiniers à la disposition des locataires.

La définition des espaces dans les documents iconographiques change ainsi d'ordre et de nature selon les catégories sociales d'édifices, à l'image de l'attention que l'on porte aux personnes qui les représentent. Un ingénieur est une personnalité respectable et identifiée au point que la décoration intérieure et les plantations à l'extérieur du logement proprement dit feront partie intégrante de la villa comme être architectural ne devant souffrir d'aucune altérité. On refait donc la décoration et les plantations à la demande de chaque nouveau locataire. Pour les employés, c'est surtout la façon de se présenter et de faire bonne figure face à l'espace public qui compte. L'objet architectural est conçu comme une vitrine, une invite et un modèle adressés aux ouvriers qui rêvent de promotion et dont le regard doit être attiré pour être envieux tout en restant respectueux. Les clôtures feront l'objet de prescriptions attentives mais la composition florale du jardin reste en revanche aux bons soins des occupants. Restent les ouvriers, toujours peu ou



Série typologique de 1924 à 1930.  
Modèles pour ingénieurs (1 logement).

prou condamnés à un habitat produit en série qui escamote la libre expression de leur individualité. Du haut vers le bas de la hiérarchie sociale, on passe en somme, *mutatis mutandis*, du vrai jardin japonais (environnement paysager) au jardin miniature mis en pot pour être plus facilement relégué dans un espace domestique exigü, en passant par les jardinières arborées en façade ou qui agrémentent le jardin de devant.

En ce qui concerne le nombre de pièces des logements ou le nombre de logements par maison, nous avons affaire à une conjugaison particulière des opérations de commutation et de transmutation. Le mode d'habiter de chaque catégorie de destinataires n'explique qu'en partie les différences de traitement architectural auxquels les édifices ont droit. Une économie propre à la production patronale de logements locatifs dicte les modes de groupement des logements se traduisant par une esthétique générale, qui élargit et enrichit l'œuvre de signes distinctifs en haut de la hiérarchie et qui restreint et appauvrit le traitement dès lors que la production se doit d'être vraiment économique. Ainsi, tout décrochement dans le développé de façade a des répercussions immédiates sur le nombre de pans de toiture, un peu comme la différenciation des pièces implique un élargissement de la gamme des baies. Comme rien n'est vraiment gratuit, les signes susceptibles de donner à l'esthétique des bâtiments un cachet particulier se distribuent avec parcimonie. L'évolution historique des modèles va clairement dans le sens d'une réduction des différences de nature dans l'espace domestique. L'amélioration du confort, qui gagne progressivement toutes les couches de la société en même temps que se généralisent les conditions d'accès au produit de consommation, majore le coût des infrastructures et se solde par une économie générale de l'œuvre. L'homogénéisation des volumes et la similitude de ce qui devient des cellules prédisposent à une différenciation sociale qui passe de plus en plus par le mode de groupement des logements. Plus les édifices visent une population modeste et plus ils comporteront de logements identiques (mais inversés selon un plan médian de symétrie), effet de sérialisation qu'accentuera la reproductibilité différentielle des modèles selon le niveau social.

Plus instructive sans doute est la persistance de la séparation jour/nuit selon un axe vertical pour les logements des couches supérieures – sorte d'héritage de l'hôtel particulier – et l'organisation sur un seul niveau des logements les plus modestes, appartements que l'on peut aisément regrouper dans des

immeubles. Trois types architecturaux se profilent ainsi clairement à l'issue de la généalogie que nous esquissons. Le premier correspond aux pavillons des employés qui, du début à la fin, préfigurent l'habitat des classes moyennes. Le deuxième, correspondant à l'empilement d'appartements aboutira aux immeubles de type HLM de l'après-guerre. Le troisième, constitué de maisons en bande d'un seul niveau correspond aux cantonnements et autres cités de recasement. Les hôtels particuliers de plus de deux niveaux, qui permettaient le développement d'un espace domestique comportant des communs, disparaissent dès lors que le statut des ingénieurs déchoit. Après la Première Guerre mondiale, les ingénieurs dont le nombre augmente considérablement au sein du personnel de l'usine n'habiteront plus que des villas de dimensions réduites.

Les Schneider sauront éviter le gigantisme en tirant un bilan négatif des casernes construites au début du XIX<sup>e</sup> siècle – au point de les démolir, et en optant autant que faire se pouvait pour de l'habitat individuel. Les tours et les barres ne feront leur apparition au Creusot qu'avec les interventions de la CECA<sup>31</sup> et des financements publics de type HLM dans les années soixante. Les maisons en bandes, quant à elles, offriront toujours les avantages du pavillonnaire grâce aux jardins privatifs sur le devant et les cours non moins privées sur l'arrière. Des solutions intermédiaires apparaissent cependant çà et là, comme dans la cité du Pas-Rond (des Alouettes) construite à Champagne-sur-Seine en 1912<sup>32</sup>. Nous sommes alors dans le cadre d'un traitement de l'œuvre dans lequel la transmutation va prendre le pas sur la commutation.

#### LE CHARME DISCRET DES CONSIDÉRATIONS DISTINGUÉES

##### *Les coquetteries dans l'agencement des façades*

La plupart des modèles de maisons ouvrières les plus soignées ont été construites dans la période 1900-1912. Elles présentent comme particularité d'arborer en façade soit des frontons-pignons, soit des chiens assis, soit des auvents soulignant l'entrée ou le corps avancé de la pièce principale. Cette période est remarquable, car les programmes comportent un nombre relativement important de modèles pour un nombre limité de constructions. Autrement dit, l'économie de la production architecturale semble offrir quelque latitude au maître d'œuvre et, à défaut d'excentricité, une certaine aisance pour faire

(31) Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, qui est à l'origine d'un ensemble de logements du même nom construits au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

(32) Jean-Pierre Frey, *Société et urbanistique patronale*, tome 4 : *Parc immobilier et mobilité, Champagne-sur-Seine, 1903-1930*, Paris, MULT, Plan Urbain, MAIL, 1989, pp. 83-86.

montre de coquetterie. Nous avons qualifié ces réalisations de « maisonnettes pittoresques », notamment en fonction du fait qu'elles prennent place dans un environnement plutôt rural et sur des terrains aux formes irrégulières. On est donc ni dans le cadre d'un lotissement comportant des modèles en série ni dans celui de parcelles urbaines imposant de fortes contraintes. La plupart des plans comportent des agencements en L ou des retours qui amènent des charpentes à deux faîtières ou tout au moins des jeux d'appentis. Les entrées sont ainsi discrètement mises en valeur et il n'est pas rare qu'elles soient soulignées par des perrons et des garde-corps. Ce traitement monumental des entrées, certes modeste, recourt dans le meilleur des cas à des bandeaux parfois destinés à imiter les pans de bois des frontons. Le bruit court que l'un des maîtres de forge de la dynastie, sensible à l'anglomanie ambiante des milieux huppés de la Belle époque, aurait importé d'Angleterre quelques prescriptions d'ordre esthétique à l'endroit de ses services. Toujours est-il que ces réalisations ne souffrent ni de la pauvreté d'expression des premiers modèles de maisonnettes isolées – ou des casernes des débuts de la politique du logement – ni de la raideur des économies modernistes de l'entre-deux-guerres.

40

*Intégrité de l'œuvre  
et conception différenciée des commodités*

Le fait le plus marquant concernant les éléments de confort liés à l'hygiène du corps est la différence radicale de traitement selon les catégories sociales. W.-c. et fosses septiques attenantes ne feront leur apparition dans la Cité de la Villedieu, datant de 1865, que dans les années 1930. Ceci signifie que la gestion des excréments et des eaux usées furent, jusqu'à cette période et pour les populations ouvrières, confiée au bon soin des habitants condamnés à la manipulation d'ustensiles. L'architecture de ces équipements relève donc d'un processus historique dans lequel l'absence, ou l'emplacement en cas de présence, des éléments de confort dès la conception des édifices témoigne d'une différenciation sociale très nette, encore que ne portant pas sur l'habitation proprement dite. Le processus est complexe mais nous pouvons le résumer ici de la façon suivante.

W.-c., cabinets de toilette et salles de bains, qui font d'emblée partie des logements « bourgeois » des ingénieurs, participent directement de la distribution interne. Seules les baies témoi-

gnent de leur présence, au demeurant fort discrète. Reléguées au départ dans des cabinets attenants aux chambres comme des accessoires de la toilette pour rejoindre par la suite les espaces de distribution afin de les rendre plus facilement accessibles aux personnes étrangères à l'intimité domestique de la famille, ces commodités relèvent d'une esthétique plus décorative et mobilière que proprement architecturale<sup>33</sup>.

Dans les maison d'employés, du premier modèle de 1870 aux années 1930, les w.-c. sont intégrés dans l'œuvre mais ne sont accessibles que de l'extérieur, tout au moins dans les modèles les plus modestes. Une porte y donne accès qui, sur le côté ou sur l'arrière du bâtiment à proximité de celle de la cuisine, vient s'ajouter aux éléments entrant dans la composition de la façade arrière ou des pignons. Aux alentours de la Première Guerre mondiale, cet élément contribue même à la monumentalisation des entrées dans la mesure où les w.-c. gagnent les perrons en prenant place sous un appentis agrémentant les pignons d'une excroissance pouvant prétendre à une certaine monumentalité. Dans les maisons ouvrières, en revanche, la sédentarisation des éléments de confort n'aboutira que très tardivement à leur insertion dans le logement dans la mesure où les salles de bains et les cabinets de toilette ne seront inscrits au programme des opérations que peu avant la Seconde Guerre mondiale et que, faute des effets d'eau requis, les w.-c. seront relégués dans des annexes. Nous ne discuterons pas les avantages et les inconvénients fonctionnels d'une telle distribution ; seuls nous importent ici les aspects esthétiques. De ce point de vue, les annexes des logements – appentis sur les pignons ou sur l'arrière du corps principal de bâtiment et édicules en fond de parcelles – participent d'une mise en forme éclatée de l'œuvre qui se prête à une combinatoire d'un nouveau genre. En effet, selon le nombre de logements par maison – étant entendu que chaque logement a droit à un w.-c. attitré – et selon le mode de groupement des maisons en fonction du découpage des îlots en parcelles, les édicules en question pourront réunir sous un même toit, mais à cheval sur des parcelles différentes, un nombre de cuvettes pouvant varier de deux à quatre. C'est en somme le paysage de l'intérieur des îlots que l'architecte contribue à dessiner dans cet univers populaire, mais néanmoins hygiénique, de la morphologie urbaine.

Plus le niveau social est élevé, plus l'édifice est compact, et l'œuvre est traitée avec une intégrité qui garantit une discrétion des commodités. Plus le niveau social est faible, plus

(33) Vicomte Georges d'Avenel, *Le Mécanisme de la vie moderne*, Paris, A. Colin, 1896. Vicomte Georges d'Avenel, *Le Nivellement des jouissances*, Paris, Flammarion, 1913. Henri d'Ancy, *L'Abri humain*, Abbeville, C. Paillart imprimeur-éditeur, 1898, 318 p.

l'œuvre est éclatée sur l'ensemble de la parcelle de terrain. Les « lieux » voient ainsi leur intimité réduite non seulement par leur exposition à la vue des passants, mais aussi par la promiscuité due au regroupement des équipements.

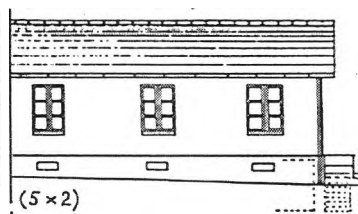
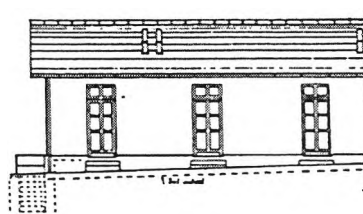
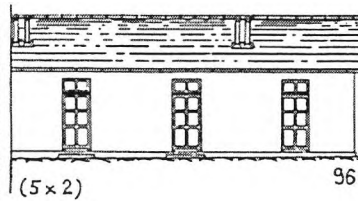
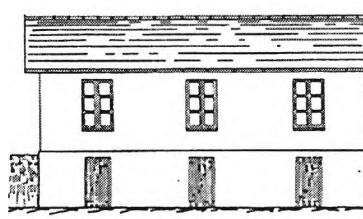
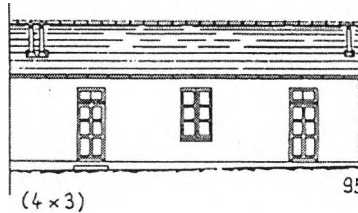
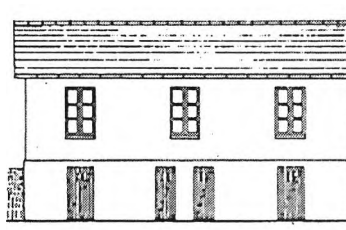
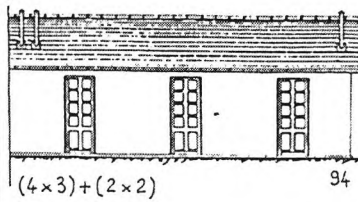
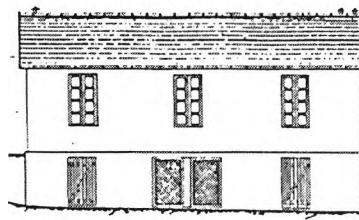
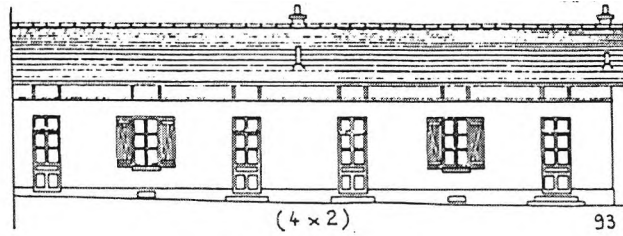
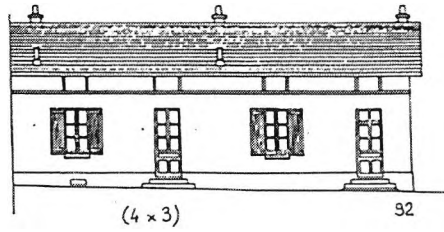
*Sortir du rang, sortir du lot  
et prendre place dans la ville*

La place occupée par les divers groupes sociaux dans l'espace urbain est loin d'être négligeable, ne serait-ce que parce que le tracé des voies et la morphologie des quartiers furent composés en fonction des divers types d'édifices composant les programmes de construction. Aux édifices singuliers et isolés dans le tissu existant s'opposent les réalisations en série, comme les officiers se distinguent du gros des troupes. Les métaphores militaires qui ont toujours truffé l'imaginaire de l'ordre patronal vont trouver là encore un terrain d'application privilégié. S'il est rare de trouver les trois grandes catégories de destinataires réunies dans un même ensemble urbain<sup>34</sup>, la plupart des réalisations du XX<sup>e</sup> siècle correspondent à des programmes qui comportent des logements pour employés dans des lotissements où les ouvriers et les types d'habitat qui leurs sont destinés sont majoritaires. Les maisons d'employés sont en général situées à l'entrée des quartiers et en angle d'îlot, position à la fois gratifiante permettant l'ostentation d'une urbanité exemplaire et conforme aux idées patronales sur le contrôle panoptique des populations.

Mais le trait le plus marquant de la différenciation sociale tient à ce que nous pourrions appeler la posture des édifices. Synthèse sans doute des caractéristiques dont nous avons déjà parlé (notamment le nombre de logements par maison et leur distribution sur un nombre variable de niveaux), l'emplacement sur la parcelle et l'organisation des accès vont se traduire par un changement de forme et de disposition des façades.

Les habitations ouvrières vont d'autant plus tendre vers une organisation en barres que le nombre de logements sera élevé. La façade sur rue tend ainsi à s'allonger non seulement à partir du moment où le nombre de pièces de chaque type d'édifice augmente, mais aussi dès lors que l'on passe des petits immeubles à quatre logements aux maisons justement dites « en bande ». Tout se passe comme si le gain d'espace ne pouvait guère se solder que par un allongement de l'édifice le long de la rue. C'est ce que nous avons appelé la « latéralisation »

(34) Les exceptions ne se trouvent que dans des sites isolés comme les postes de coupure réalisés par Schneider dans les années 20 sur les lignes de transport d'énergie électrique qui vont des barrages de la frontière suisse vers le bassin du Centre de la France. Cf. J.-P. Frey *Société et urbanistique patronale*, tome 3 : *Les Implantations de la firme sur le territoire national, 1836-1939*, Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine/CRH-Ecole d'Architecture de Paris-La Défense, 1986, 324 p.



Exemple de maisons ouvrières en bande (programme de 1925 aux Houillères de Decize).

des édifices sur l'espace public. Poussé à outrance, ce processus aboutit aux barres corbuséennes faisant fi du découpage parcellaire et de la topographie. Pour peu que les cages d'escalier et les sanitaires soient privés d'éclairage naturel (soit disant au profit des pièces à vivre), c'est non seulement la façade sur la rue mais également toutes des faces de ce qui devient un parallélépipède qui s'appauvrissent<sup>35</sup>. On n'est donc plus en mesure de faire bonne figure dans l'espace urbain environnant ; on perd même carrément la face faute d'une urbanité reconnue et affichée.

Les habitations des employés et des ingénieurs échappent à cette logique essentiellement grâce à leurs dimensions réduites. *Small is beautiful*, à condition bien sûr que la diminution du nombre de logements par maison soit compensée par l'augmentation du nombre de pièce de chacun d'eux. Dès lors que l'on passe des habitations ouvrières à celles des salariés supérieurs, le nombre de pièces devient supérieur à quatre et le nombre de logements inférieur à deux. Le volume général de l'œuvre est ainsi toujours délicatement différencié et comporte souvent un plan médian de symétrie. Dans le cas des maisons jumelées, on aboutit dans la majorité des cas à la mise en valeur de la façade sur rue par l'ostentation d'un fronton-pignon que viennent flanquer les entrées séparées de chacun des logements. La « frontalité » devient ainsi le signe distinctif de ceux qui, bien que déjà confortablement retranchés dans un espace domestique où la privatisation des espaces s'accroît (notamment selon une opposition fonctionnelle jour/nuit des pièces), font face avec aplomb à l'espace public et à la société dans son ensemble.

En somme, nous faisons à propos de l'architecture le même constat que Maurice Halbwachs sur le budget des ménages pour définir une morphologie<sup>36</sup>. L'augmentation générale des revenus et le maintien de leurs écarts ne saurait se solder par une amélioration homogène de l'ensemble de l'œuvre pas plus que par une majoration homologue du coût de chacune des prestations. Les employés vont privilégier la façade et le rapport à la rue sans négliger pour autant l'intimité domestique, de la même façon que leurs budgets accorderont proportionnellement plus d'importance au costume et aux sorties en ville que ne le feront ceux des ouvriers. La thèse de l'embourgeoisement des classes salariées est ici clairement prise en défaut dans la mesure où tout emprunt à un modèle dominant fait l'objet d'une transposition, ne serait-ce que par le changement de la

(35) Cf. Christian Moley, *op. cit.*

(36) Maurice Halbwachs, *Classes sociales et morphologie*, Paris, Minuit, 1972.

place qu'il occupe dans des ordres de priorité nécessairement différents. Tout élément de la composition architecturale qui passe d'un groupe social à un autre change de forme, de valeur et de sens une fois intégré dans un autre type d'habitat. Le pavillon d'employé n'est pas plus une villa bourgeoise en réduction qu'une habitation ouvrière n'est un pavillon appauvri, sauf à ce que les architectes s'emploient à dépouiller toute architecture de ces signes distinctifs, de la décoration, et à déterritorialiser les édifices en annulant toute référence à la morphologie urbaine.

#### VERS UNE DIVERSIFICATION DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE

##### *Désarroi sémantique et urbanité désordonnée*

Certains attributs de nos modèles semblent échapper à cet ordre social des transformations historiques de l'habitat. Il y a du banal d'un côté et de l'anecdotique de l'autre dans une perte générale de sens de quelques éléments de la composition architecturale.

Prenons tout d'abord les éléments qui échappent à toute connotation sociale. Les balcons, les auvents et les volets apparaissent çà et là dans le corpus sans que nous ayons été en mesure de leur reconnaître un quelconque rôle discriminant dans la différenciation des groupes sociaux. Des raisons fonctionnelles, comme par exemple la présence de volets en rez-de-chaussée et leur absence à l'étage, ne sont pas probantes non plus. Hormis la tentation du pittoresque et les fleurs accordées à un modèle de maison ici ou là, rien ne justifie la présence de tels éléments dans un édifice plutôt que dans un autre. Ce qui ne veut bien évidemment pas dire qu'ils n'ont pas leur importance et qu'il faille les supprimer pour autant. On sous-estime trop souvent la valeur affective et symbolique de tels petits riens qui font toute la saveur de l'existence et le charme indéfinissable d'un édifice en particulier.

D'autres éléments de la composition architecturale se sont au contraire diffusés et banalisés comme autant de signes d'une urbanité grandissante pour l'ensemble de la population. Il s'agit essentiellement des éléments qui jalonnent et étoffent le parcours de l'extérieur vers l'intérieur des logements. Portillons, perrons, vestibules, boîtes aux lettres, éclairage de l'entrée deviennent manifestement non seulement les signes d'une insertion grandissante des populations dans la société urbaine

et son espace public, lieu de confrontation des positions et trajectoires, mais aussi ceux d'une parure nécessaire à une intimité domestique qui ne cesse de s'affirmer.

La grande caractéristique de notre corpus, et de ce qu'il traduit de l'évolution de la conception architecturale et des modes de vie, est sans doute la lente métamorphose de l'habitat du rural à l'urbain. Loin d'être un archaïsme, la subsistance de certaines dispositions des lieux atteste le souci de gérer une transition sur le long terme en s'accommodant de la lente transformation des mentalités et en offrant une marge de manœuvre à l'habitant pour se retourner. Retourne-t-il y a bien dans la mesure où les restes d'activités rurales vont refluer en fond de parcelle et que le devant de l'habitation permettra de mieux faire face à l'espace public ; espace public qui va se techniciser et se policer en devenant plus géométrique, conformément à un ordre général qui sera moins celui de l'environnement naturel que celui de formes ayant une logique proprement urbaine. Garantir la bonne tenue et les dehors esthétiques de ce qui reste de ces activités rurales, amènera le patronat à contrôler scrupuleusement les pratiques et leur cadre physique au point de faire des poulaillers, clapiers, remises et autres annexes, de véritables objets architecturaux dessinés avec soin et donnant lieux à des créations typologiques originales. Souvent couplées aux w.-c., ces annexes de l'habitation viendront structurer les cœurs d'îlots. Les greniers subsisteront sous les combles ou, à défaut, dans ces annexes. Les caves tendront à l'inverse à s'enterrer sous l'habitation après avoir élu domicile dans les annexes.

Bref, on garantit un équilibre de l'univers quotidien en intégrant tous ces éléments dans une composition architecturale qui finit par faire de la structuration de l'ensemble de la parcelle de terrain le véritable objet de la pratique du maître d'œuvre. Celui-ci aura toujours le souci de traiter par une harmonieuse géométrie un espace global où rien ne sera laissé au hasard. Le caractère erratique de la localisation de certaines parties de l'œuvre n'en sera que plus remarquable. Si les entrées ne prendront guère place sur l'arrière des bâtiments, elles pourront être localisées indifféremment sur le devant ou en pignon en fonction d'une desserte des logements qui vise toujours à limiter la part des parties communes. En cas de mitoyenneté, tous les logements comporteront un accès principal sur le devant et un autre, plus fonctionnel et familial, sur l'arrière. Le rapport devant/derrière présente les caractéristiques de l'habi-

tat pavillonnaire contemporain, même pour les édifices à plusieurs logements. En revanche, cette axialisation de l'habitat par rapport à la rue ne présidera jamais entièrement à l'ordonnement de l'espace intérieur. Les cuisines ou les sanitaires – dès lors qu'ils appartiennent au corps principal du bâtiment, comme du reste les chambres – se retrouveront indifféremment sur le devant ou sur l'arrière des maisons en fonction d'une économie particulière de la distribution intérieure plutôt qu'en fonction d'une orientation globale des lieux qui tiendrait compte du rapport à la rue ou de l'ensoleillement.

La physionomie des façades ne doit donc rien au modèle bourgeois haussmannien qui escamote les communs de la vue du public. Nous sommes au contraire dans le cadre d'un univers éclaté, ouvert et hygiénique, qui privilégie l'ostentation de l'honorable expression policée d'une domesticité laborieuse au détriment de celle des prétentieuses façades témoignant des positions bourgeoises douteusement acquises. De ce point de vue, la transmutation dans l'esthétique des modèles est toute faite d'humilité et de modestie. Le vocabulaire architectural n'a d'autre prétention que de donner un sens aux efforts consentis pour rompre progressivement avec ses racines rurales et entrer, par la petite porte, dans un monde urbain plein des dangers de la subversion des valeurs établies (mais disputées), sans prétentions ni ambitions démesurées sur le court terme, c'est-à-dire de façon besogneuse et sans coup d'éclat. Cette modernisation discrète de l'habitat exclut toute excentricité aussi bien de la part du maître d'œuvre – qui doit davantage ses compétences au monde des Arts et métiers qu'aux Beaux-arts –, que de celle de l'habitant dont le paysagisme est brimé par un contrôle social tâtilon d'obéissance patronale. Les dispositions adoptées ne sont cependant étriquées qu'en apparence et les rigidités formelles ne sont jamais celles de la sérialité imposée des grands ensembles qui émergeront avec l'intervention de financements publics massifs dès la fin des années quarante.

#### *Des galeries de portraits de famille dans l'espace urbain*

Les séries typologiques de logements établies à l'occasion de programmes d'envergure à certains moments privilégiés de l'histoire de la politique patronale présentent une remarquable facture d'ensemble. Sur la longue durée, elles permettent de saisir aussi bien la cohérence synchronique de modèles hiérarchisés que la logique longitudinale de l'évolution corrélative

des statuts et des modes de vies de chacune des catégories sociales concernées. Chaque édifice n'a d'original que la façon de se démarquer des autres. Le sens dont il est porteur est bien celui d'une socialisation globale de l'espace et du balisage de l'univers urbain par des types d'édifices reliés les uns aux autres par le fil conducteur des liens sociaux d'appartenance de la main-d'œuvre au monde de l'usine. Dans ce qui apparaît comme un véritable tissu urbain, on repère sans peine la place qu'occupe chaque modèle à un moment donné de l'histoire dans l'image qu'il donne à voir de la hiérarchie sociale au fil des générations. Tout fonctionne un peu comme dans un jeu des sept familles, mais où les familles appartiendraient à des générations successives. Pour chacune d'elles, chaque modèle permet d'imaginer les autres en fonction d'une logique programmatique tenant essentiellement compte du nombre de pièces et de l'appartenance sociale du destinataire. Cet air de famille est obtenu grâce à la combinaison des opérations de commutation dans l'établissement des programmes (par exemple maisons en bande de x logements de deux pièces, quatre logements de deux pièces, quatre logements de trois pièces, quatre logements de quatre pièces dans des maisons ouvrières, qui s'allongent par l'augmentation du nombre de fenêtres en façade ; deux logements de cinq pièces, deux logements de six pièces en pavillons jumelés à plan médian de symétrie et à la frontalité affirmée pour les employés ; pavillon à un logement au volume plus complexe pour les ingénieurs) et d'une transmutation qui utilise un vocabulaire homogène pour l'ensemble des modèles d'une même série typologique.

48

#### UNE LEÇON DE L'HISTOIRE DE L'HABITAT POUR LES CONCEPTEURS

Cette logique formelle, couplée à l'organisation des cartouches et à la numérotation des plans, offre la possibilité d'imaginer la facture d'un modèle manquant dans le corpus. La conception architecturale ainsi socialement définie (par la politique patronale d'un côté et par les habitus des divers groupes de destinataires de l'autre) ne laisse pratiquement aucune place à des gestes créatifs excentriques et confie, au contraire, la composition architecturale à une ingénieuse disposition économique des lieux sur la base d'un consensus sur les dispositions à adopter. Apprendre à concevoir une architecture appropriée à son destinataire (conforme à ses modalités pratiques et symboliques d'usage de l'espace) peut parfaitement se faire à partir

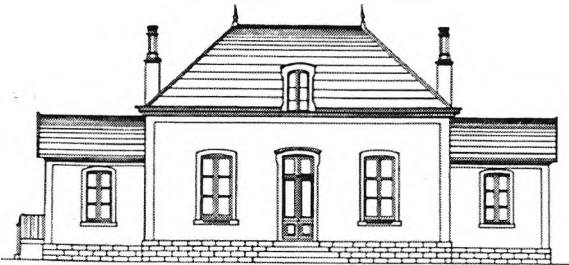
d'une bonne connaissance des types en vigueur à un moment donné de la socialisation des pratiques de l'habiter, et en fonction d'une analyse des opérations de commutation et de transmutation facilement identifiables à partir d'un corpus homogène de plans. Mais encore faut-il, pour adhérer à cette démarche pédagogique, rompre avec un engouement immodéré pour les objets à prétention originale qui dérogent aux conventions sociales ou aux règles établies de l'organisation spatiale (notamment de la morphologie urbaine existante) et sont en rupture avec ce que les habitants dessinent eux-mêmes comme perspectives d'évolution.

Il s'agirait en somme de faire un exercice « à la manière de » qui ne copierait pas les grands architectes dans l'apprentissage des compétences du maître d'œuvre mais s'inspirerait des courants massifs de la socialisation des types d'habitat dans et par l'espace urbain.

Jean-Pierre Frey, *Centre de Recherche sur l'Habitat (UMR-CNRS 220 : LOUEST), Ecole d'architecture de Paris-La Défense*

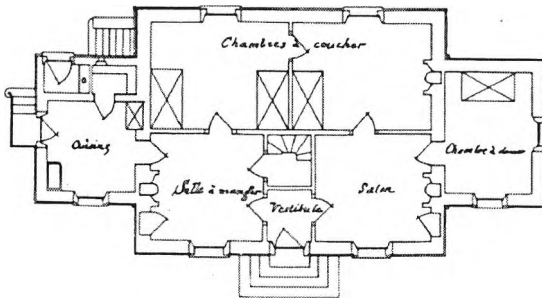


— Façade principale —

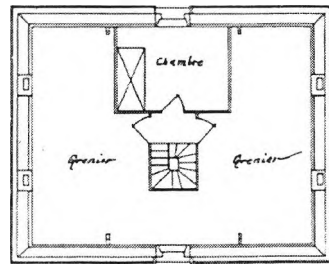


Maison d'employé  
Type de la Croix-Ménée  
Echelle au 1/50

— Plan du Rez de Chaussée —



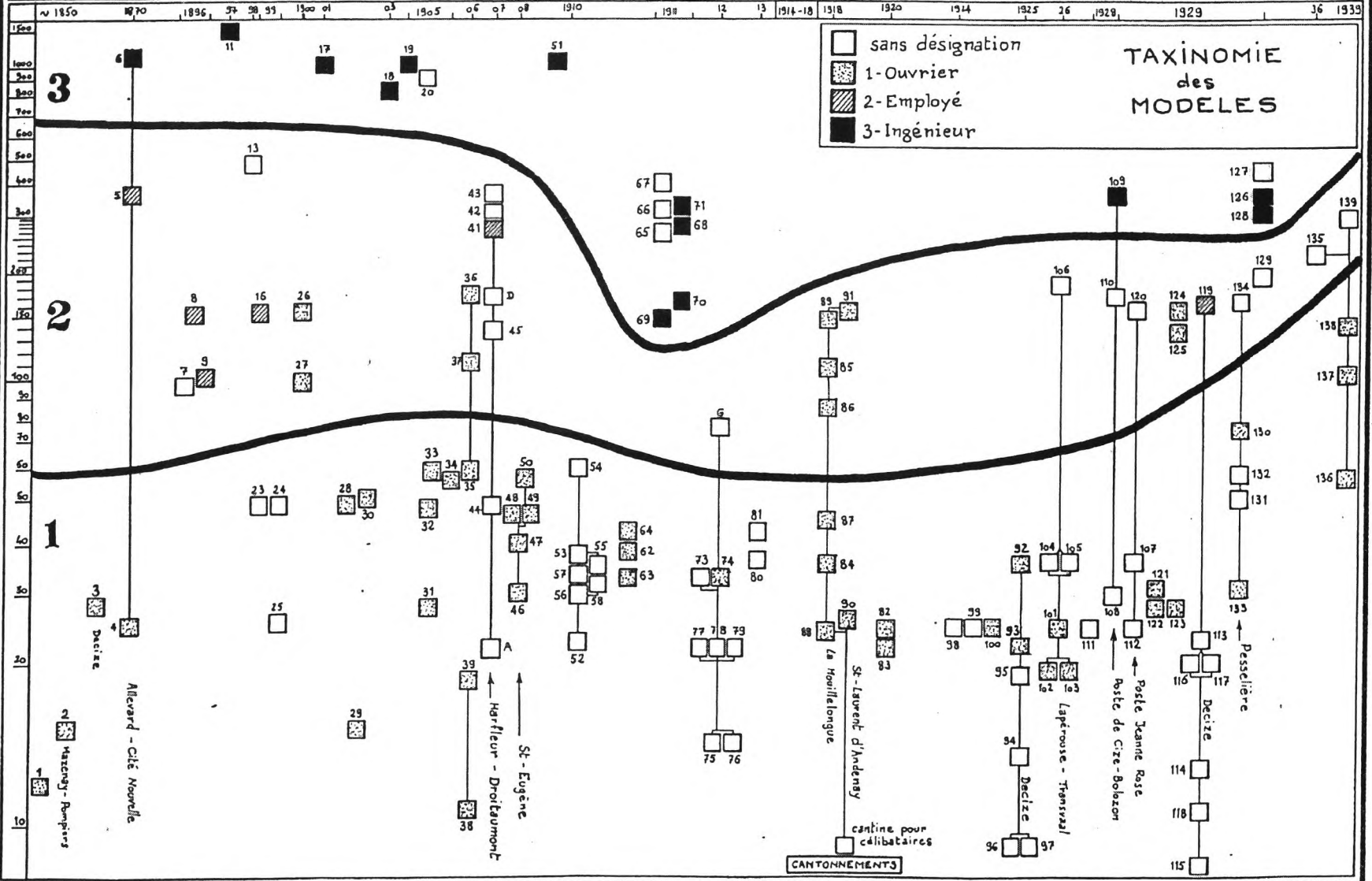
— Plan des Combles —

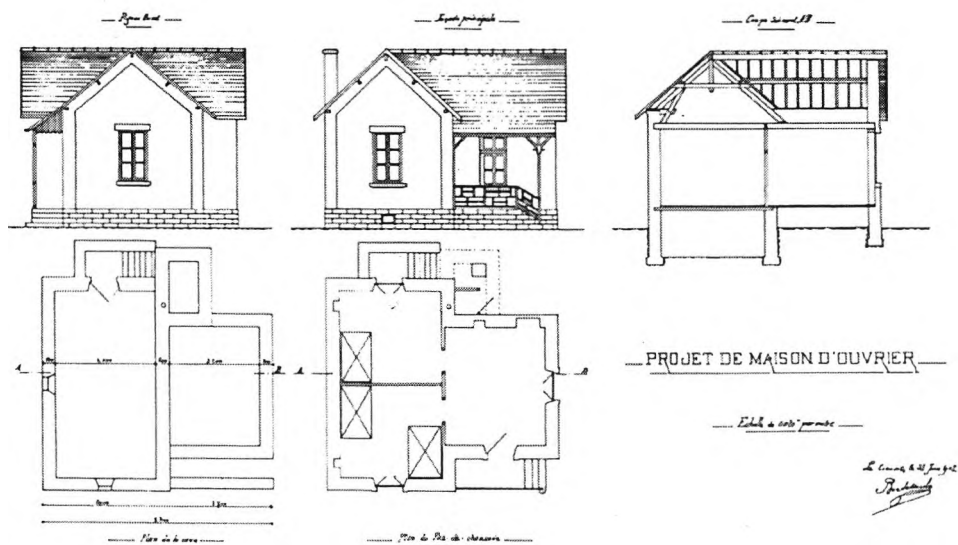


Page de gauche : Tableau de la décomposition analytique de chaque modèle (ici modèles de 1 à 30)

Ci-dessus : Première maison d'employé (modèle n° 5) de 1870.

# SCHNEIDER & Cie - TABLEAU SYNOPTIQUE DES MODELES DE LOGEMENTS - 1850-1939





*Page de droite* : Tableau synoptique de départ (taxinomie des modèles) : ce tableau permet d'opérer un classement en trois catégories de destinataires en fonction de ce qui est mentionné dans les cartouches des plans et de la distribution hiérarchique dans le tableau semi-log.

*Ci-dessus* : Exemple de maison « pittoresque » (modèle n° 28) de 1902.

*Page suivante* : Exemple de traitement de chaque item dans le tableau synoptique : les salles communes et la séparation cuisine / salle à manger.

